

les indolents sauvages ; — le chasse, a pêche, les échanges de pelleteries garantiront le salaire des artisans. — Son fils et le P. Biard loquent les grèves pour rançonner les bâtiments pêcheurs : trois leur viennent en aide ; — " un autre de La Rochelle nous paya en barils de pains moisis ". — Le 25 juillet, le baron monte la *Grâce-de-Dieu*, de 60 tonnes seulement ; — il laisse 22 hommes et ses pleins pouvoirs à son fils et vogue vers la France.

IV°
Intérim
de
Ch. de Biencourt
(1611-13)

1o **Indifférence générale** : — à Paris, règnent le désarroi, le gaspillage, le favoritisme de la Régente envers les *Concini* ; — mécontentement des princes et des grands. — La mer et la Nouv.-Fr. sont ouvertes aux trafiquants du royaume. — Le baron n'a rien d'attirant à produire, sinon ses fourrures. — Devant l'insuccès, il frappe à la porte de Madame de Guercheville, Antoinette de Pons.

2o **Combinaison nouvelle** : — âmes catholiques, aptes à s'entendre pour Dieu et la France : — la marquise consent " à donner 1,000 écus pour la cargaison d'un bâtiment, avec partage des profits. " — Le baron accepte, en réservant Port-Royal : — départ, arrêté pour le 3 décembre 1611. — Voulant mieux, le baron reste en France et confie ses intérêts à bord à **Simon Imbert**, — la marquise, au Frère jésuite **Gilbert du Thet**, coadjuteur.

3o **Mésintelligence regrettable** : — le 23 janv. 1612, le vaisseau aborde à Port-Royal. — En sept. 1611, dissension entre M. de Biencourt et le P. Biard relative à la maladie, au décès, à l'inhumation de Memberton. — Fâcheux démêlé entre lui et les Malouins, *Merveille* et *Robert D. Pont-Gravé*, en amont de la rivière St-Jean : le P. Biard empêche l'effusion du sang. — Au débarquement, le Fr. Gilbert dénonce les malversations de Simon. — Le 25 juin 1612, le lieutenant rompt avec les Jésuites ; ceux-ci néanmoins lui cèdent, à l'approche de l'hiver, 14 barils de froment sur 14. — On hiverne dans la misère, sans nul ravitaillement. — Au printemps de 1613, Ch. de Biencourt voit partir les missionnaires pour *Saint-Sauveur* des Monts-Déserts ; et son père ne revient qu'en 1614.

1o **Organisation** : — l'été de 1612, le Fr. Gilbert est rentré en France, il informe Antoinette de Pons des incidents sur mer et à Port-Royal. — La marquise obtient de la Régente la cession d'un territoire, large d'un degré, au sud de la baie Française, en faveur des missions des Jésuites. — La *Fleur-de-Mai* est frétée, confiée au sieur de *La Saussay* et du capitaine *Fleury* ; — 48 personnes s'embarquent, le 12 mars 1613 avec le P. Quentin et le Fr. Gilbert.

2o **Essai de fondation : Saint-Sauveur** : — vers la fin de mai 1613 le bâtiment touche à Port-Royal, y prend les Pères Biard et Massé, cingle vers le sud, accoste à l'île des Monts-Déserts. — Depuis vingt jours environ, les artisans travaillent à l'installation de *Saint-Sauveur*.